

Club de plongée d'Aulnoye-Aymeries - Les Ch'tis Plongeurs du Val de Sambre
SAISON 2021/2022 : fiche d'inscription (une fiche par personne, en lettres MAJUSCULES)

M. Mlle Mme

Nom : _____ Prénom : _____ N° de licence : _____

Né (e) le : / /

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

N° de tél. fixe : _____ N° de portable: _____

Email _____

demande son inscription ou sa réinscription au club de plongée d'Aulnoye-Aymeries, sous réserve de l'accord du comité directeur, et atteste avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur consultables sur le site internet du club.

Attention, seules deux premières séances dites de découverte sont possibles avant la présentation du dossier complet.

NOUVEAUX MEMBRES Tarifs saison 2021/2022 : Cochez 1 case licence + 1 case cotisation club ... et totalisez !

1/ Licence fédérale (comprenant une assurance en responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers) =

- Adulte (16 ans au 15/09/21) : **40,74 €**
- Junior (moins de 16 ans au 15/09/21) : **GRATUIT** – MESURE EXCEPTIONNELLE (tarif 2020-2021 : 25,77 €)
- Enfant (moins de 12 ans au 15/09/21) : **GRATUIT** – MESURE EXCEPTIONNELLE (tarif 2020-2021 : 11,45 €)

2/ Cotisation club =

- Adultes : **39,26 €**
- Autres membres adultes d'un même foyer : **29,26 €**
- Moins de 16 ans (licenciés juniors et enfants) : **25 €**

3/ Total dû =

Le chèque du total comprenant licence + cotisation club est à libeller à l'ordre des Ch'tis Plongeurs du Val de Sambre

ANCIENS MEMBRES : décision du comité , mesure spéciale COVID 19 suite à l'interruption de l'activité la saison dernière :

Tarifs saison 2021/2022 : Cochez 1 case licence + 1 case cotisation club ... et totalisez !

1/ Licence fédérale (comprenant une assurance en responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers) =

- Adulte (16 ans au 15/09/21) : **40,74 €**
- Junior (moins de 16 ans au 15/09/21) : **GRATUIT** – MESURE EXCEPTIONNELLE (tarif 2020-2021 : 25,77 €)
- Enfant (moins de 12 ans au 15/09/21) : **GRATUIT** – MESURE EXCEPTIONNELLE (tarif 2020-2021 : 11,45 €)

2/ Cotisation club =

- Adultes : **19,26 €**
- Autres membres adultes d'un même foyer : **14,26 €**
- Moins de 16 ans (licenciés juniors ou enfants) : **12 €**

3/ Total dû =

Le chèque du total comprenant licence + cotisation club est à libeller à l'ordre des Ch'tis Plongeurs du Val de Sambre

Pièces à joindre obligatoirement avec la fiche d'inscription et le règlement :

- **photocopie** du certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine **de moins d'1 an**
- pour les mineurs ne pratiquant pas la plongée : questionnaire de santé (pas de certificat médical obligatoire)
- autorisation parentale pour les mineurs (voir au verso)

Assurance complémentaire individuelle accident (couvrant ses propres dommages) :

Le CPVS vous conseille vivement de souscrire une assurance individuelle (Voir les garanties sur le site Cabinet Axa Lafont)

Attention : il vous appartient de souscrire vous-même cette assurance au cabinet Lafont Assurances, 2 rue du Moulinas 66330 CABESTANY.

AUTORISATION POUR LES ADULTES (pour les mineurs voir ci-dessous)

Je, soussigné (e) : Nom : _____ Prénom : _____

J'accepte, je n'accepte pas (1)

- d'être photographié(e), filmé(e) lors de manifestations, en conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit de l'image et au droit du nom,

J'autorise, je n'autorise pas (1) le club à fixer, reproduire, communiquer au public, les photographies prises dans le cadre des activités.

Fait à : _____ le : / /

Signature : précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

(1) Barrer les mentions inutiles

AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)

Je, soussigné (e) : Nom : _____ Prénom : _____

O Père, O, Mère O Tuteur légal : autorise : l'enfant mineur

Nom : _____ Prénom : _____

- à pratiquer la plongée subaquatique ainsi que les activités annexes en toutes connaissances des risques encourus. En outre, ***j'accepte, je n'accepte pas*** (1) que les responsables du club, autorisent en mon nom, une prise en charge médicalisée vers un service approprié en cas de besoin.

- à le photographier, le filmer et à utiliser son image, lors de chaque manifestation, en conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit de l'image et au droit du nom, ***j'autorise, je n'autorise pas*** (1) le club à fixer, reproduire, communiquer au public les photographies prises dans le cadre des activités.

Fait à : _____ le : / /

Signature : précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

(1) Barrer les mentions inutiles